

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17025756

code

Dépôt au Greffe du Tribunal
du Commerce du Liège - division Namur

le **31 JAN. 2017**

Pour le Greffe

MONITEUR BELGE

N° d'entreprise : **0466.768.255**

Dénomination

(en entier) : **DERMA-SKIN**

(en abrégé) :

07-02-2017

BELGISCH STAATSBAD

Forme juridique : **Société civile sous forme de société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Jules Hamoir 9 - 5000 NAMUR**

Objet de l'acte : Démission + nomination gérants

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale du 17 janvier 2017:

"L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, décide de démissionner avec effet immédiat, Monsieur Jean BOURLOND et Madame Bernadette BLOUARD de leur fonction de gérant.

L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, décide d'appeler aux fonctions de gérants qui acceptent:

- Monsieur BOURLOND Jean, Rue Jules Hamoir 9 à 5000 NAMUR
- Madame BLOUARD Bernadette, Rue Jules Hamoir 9 à 5000 NAMUR

Leur mandat prendra cours ce jour, pour une durée de 6 ans expirant immédiatement après l'AG 2023. Les mandats seront rémunérés."

Pour extrait conforme,

Jean BOURLOND
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/02/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).